

SOUS-COMMISSION PATRIMOINE/AMENAGEMENTS

Compte-rendu de la réunion du 23 octobre 2020, 20h30

Etaients présents

Eric BERARD; Yvette BERARD; Yasmine BRAT; David BROCC;
Françoise DOMAS-CHOLLET; Stéphane GALDEMAS; Myriam GRUBER;
Henri-Michel GUIGNARD; Eric KETLEY; Mireille MOSER; Florence PORTAL;
Edith SYLVESTRE; Eric TRACOL; Christian TRIBU

Président de la commission: Christian TRIBU

Vice-Président: Henri-Michel GUIGNARD

Secrétaire de séance : Françoise DOMAS-CHOLLET

1. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA SOUS-COMMISSION

○ PATRIMOINE

- Préservation et revalorisation du Patrimoine de la commune
- Alerter sur des questions relatives à l'entretien
- Exprimer une attente particulière
- Nettoyage et entretien des espaces publics
- Sécurité : incendie – circulation – éclairage
- Archives

Il y aura forcément interaction avec la sous-commission Tourisme/Urbanisme

○ AMENAGEMENT

- Le centre du village
- L'utilisation des bâtiments publics
- Les bornes de recharge électrique
- Le stationnement
- Le cimetière

○ TRAVAUX

Pour ce qui concerne les travaux planifiés :
le choix des solutions envisageables et le suivi des travaux de réalisation seront
abordés en concertation avec les habitants de Rochebaudin

Questions soulevées :

- Par Eric Bérard : contestation de l'adressage. Sa remise en cause est difficile. Cette discussion sera mise à un prochain ordre du jour.
- Par Florence Portal : interrogation sur le bien-fondé de la mise en route d'une Etude Patrimoine. Il est alors rappelé que:

- cette étude n'est pas encore lancée, seule la recherche de financement l'est
- cette étude ne sera lancée que si des subventions suffisantes sont obtenues
- son objectif est d'obtenir une vision d'ensemble précise de ce qu'est la commune, un indicateur permettant de faire des choix à long terme et d'anticiper
- le détail du contenu de l'étude sera défini en fonction de ce montant et de nos attentes

La poursuite de ce projet sur ces bases est alors mise au vote : ACCORD à l'unanimité des présents

2. COMPTE-RENDU DE LA CARTOPARTIE

PRESENTATION DE LA CARTE PATRIMOINE DE LA DROME

Il s'agit de recenser les points qui méritent l'attention et qui concernent le patrimoine du village au sens large,

- qu'il soit matériel : faune et flore, bâti , géologie, collections, ...
- ou immatériel : historique, artisanat, savoir-faire spécifique, ...

On peut aussi recenser ce qui est d'ordre évènementiel (ateliers, conférences, expo, concert,...)

L'objectif étant le recensement et la mise en valeur de la richesse du village, il faut montrer des éléments accessibles et attractifs ; tout en veillant à leur préservation et en évitant la dégradation ... donc réfléchir à la façon de les présenter.

Cette base documentaire permettra d'étayer toute demande d'aide financière concernant le patrimoine

La méthode :

Toute personne peut participer à enrichir le recensement du patrimoine communal (Architecture, archéologie, patrimoine naturel, collections, histoire, savoir-faire, expo, concerts, ateliers, conférences,...).

Se rendre sur le site : cartepatrimoine.ladrome.fr et ouvrir un compte contributeur qui permet d'insérer photos (en indiquant impérativement le crédit photo) et textes dans la rubrique de la commune.

L'article peut être complété par des pièces jointes ou des liens renvoyant sur un autre site. Les éléments qui seront confirmés à posteriori par les modérateurs du site

Un groupe se constitue pour compléter la base de données créée lors de la cartopartie : Yvette Bérard, Myriam Gruber et Christian Tribu

3. CONSTITUTION DES GROUPES DE TRAVAIL PAR THEME

Pour mieux cerner le patrimoine de Rochebaudin et aller au-delà de ce qui peut être inventorié sur la carte patrimoine de la drome, une base de données à usage exclusif de la commune va être constituée. Cela permettra de recenser les éléments avec plus de précision, sans risquer une dégradation ou un pillage d'éléments fragiles. Il permettra aussi, par exemple, de mettre en place une signalisation pour éviter une dégradation accidentelle

(avant éparage ou nettoyage par exemple) ou de recenser des éléments privés faisant partie du patrimoine communal.

- Inventaire de la faune et de la flore
 - Yvette Bérard
 - Yasmine Brat
 - Eric Ketley
 - Florence Portal

- Patrimoine architectural (public et privé)
 - Eric Bérard
 - Yasmine Brat
 - David Broc
 - Françoise Domas-Chollet
 - Stéphane Galdémas
 - Eric Tracol

- Géologie
 - Eric Bérard
 - Yasmine Brat
 - Myriam Gruber

4. NETTOYAGE ET ENTRETIEN DU VILLAGE

Le choix peut se faire entre:

- soit une personne employée par la commune à qui tout est confié
 - soit plusieurs volontaires qui se répartissent la charge
-
- Actuellement un accord est passé jusqu'au 31/12/2020 avec une association de réinsertion pour un coût de 670€ par an ; doit-il être reconduit ?
Il est important pour les prochaines interventions que les habitants puissent être informés par avance du passage de l'association pour avoir la possibilité de suggérer, répondre à certaines de leurs questions (sur ce qui doit être conservé ou supprimé par exemple)

 - Il est évoqué la responsabilité des habitants où chacun doit nettoyer devant son habitation (et cela comprend aussi les plantations). Mais cela ne suffit pas à couvrir l'intégralité des voies et des équipements, il est nécessaire que tout ce qui ne peut pas être pris en charge individuellement soit confié à un intervenant extérieur

 - Yvette Bérard évoque la notion de Permis de Végétaliser qui a été mis en place à Aouste s/Sye et dont on pourrait s'inspirer pour autoriser et encourager les habitants à planter fleurs et végétaux divers sur des espaces publics

Suite aux échanges et à ce qui se pratique déjà, une solution mixte apparaît :

- une intervention citoyenne régulière et dans la durée, pour assurer le nettoyage de la rue devant son domicile, et qui serait le principe de base

- une brigade de bénévoles pour l'entretien des jardinières et plates-bandes de la mairie et de la place
- le lancement du Permis de Végétaliser pour déterminer les espaces communaux fleuris et entretenus par les habitants
- un contrat de mission d'entretien externalisé, en complément

Ce principe est mis au vote et obtient :

- 12 voix POUR
- 2 abstentions

Les moyens habituels seront utilisés pour communiquer sur ce sujet :

- le site internet de la commune
- la communication directe entre proches avec ceux qui n'utilisent pas (ou peu) internet
- éventuellement un message dans les boites aux lettres

5. QUESTIONS DIVERSES

LA SALLE DE REUNION ACTUELLE

Elle présente deux inconvénients majeurs lorsque les bureaux de la Mairie sont fermés :

- ◆ Le nonaccès aux Personnes à Mobilité Réduite
- ◆ Son incapacité à accueillir un effectif supérieur à 19 personnes pour des raisons de sécurité (issues de secours)

ce qui la rend non conforme aux règles des Etablissements Recevant du Public

Les propositions fusent mais finalement cette question devra être abordée plus largement :

- que souhaitons-nous faire de cette salle ?
 - ◆ salle municipale devant offrir accès handicapé et issues de secours conformes, dans le respect architectural du bâtiment, et avec prise en compte de la réglementation thermique, phonique....
 - ◆ Transformation en logements ?
- Adaptation de l'église en espace plus polyvalent

Cette question sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion

LA MALLE

Comment aborder le réaménagement des berges ?

la végétalisation est une hypothèse mais d'autres sont envisageables, et la question devra être très largement abordée.

Se questionner sur ce qu'est la Malle, respecter le lieu, réfléchir à ce qu'il signifie sur le plan géologique, historique, humain.....

Cette question sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion

LA RECHERCHE DE SUBVENTIONS pour la protection du patrimoine du village :

Stéphane Galdemas suggère de passer par le biais d'un cadre associatif, une association de protection du patrimoine, permettant de récolter des dons :

- Soit dans le cadre de la communauté de commune (voir Alain TILLIER, ancien architecte en chef des Monuments Historiques)
- Soit en intégrant l'association de Sauvegarde du Patrimoine de la Drôme

Cependant il existe déjà deux associations à Rochebaudin : OSER et l'association de défense du patrimoine créée par Christophe Borel. Il convient donc déjà de vérifier si l'une ou l'autre peut être utilisée et réactivée. Stéphane Galdemas et Henri Guignard se chargent de contacter les personnes concernées par ces 2 associations.

TRAVAUX DU CIMETIERE

Les sépultures abandonnées vont être supprimées et les futurs espaces seront mis à disposition.

ECLAIRAGE DE LA COMMUNE

L'ampoule nécessaire à la remise en état du projecteur éclairant la roche route de Félines n'est plus disponible. Eric Tracol recherche un projecteur de remplacement.

**La prochaine réunion de la sous-commission a été fixée
au vendredi 4 décembre 2020 à 19h30**

En l'absence d'autres questions, la réunion se termine à 23h15